

PROCURATION

Si l'une des personnes propriétaires d'une place d'affaires située sur le territoire de la SDC et membre en règle de la SDC rue Saint-Denis, ne peut être présente à l'assemblée générale, il lui est possible de désigner une personne mandataire en complétant le formulaire ci-dessous. Une personne ne peut représenter plus d'un établissement. Le formulaire doit être rapporté dûment complété à la table d'inscription, le soir de l'assemblée.

Formulaire de procuration

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2024

Je soussigné(e) _____, autorise _____ à représenter mon commerce et à voter en mon nom lors de l'assemblée générale annuelle 2024, le mercredi 27 mars 2024.

Signature du membre autorisé(e)

Date

Nom du commerce

